

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC
COMTÉ DE SAGUENAY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE JEUDI 19 FÉVRIER 2015, À LA
SALLE DES LOISIRS, SITUÉE AU 286, RUE DE LA FALAISE À
TADOUSSAC**

Étaient présents: M. Hugues Tremblay, maire
Mme Linda Dubé, conseillère
M. Martin Desbiens, conseiller
Mme Stéphanie Tremblay, conseillère
Mme Marilyne Gagné, conseillère
Mme Myriam Therrien, conseillère

Était absent : M. Éric Gagnon, conseiller

**Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme
secrétaire d'assemblée.**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (18H00)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

(Rés. 2015-0060)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
l'ordre du jour soit adopté en gardant le divers ouvert.

3. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 (QUAI DE TADOUSSAC)

(Rés. 2015-0061)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
la municipalité de Tadoussac approuve les prévisions budgétaires
2015 pour les opérations du quai de Tadoussac.

Ont voté pour :
Hugues Tremblay
Myriam Therrien
Stéphanie Tremblay
Martin Desbiens
Linda Dubé

A déclaré un conflit d'intérêt et n'a pas participé au vote :
Marilyne Gagné

4. BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

(Rés. 2015-0062)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac entend de mire la première municipalité en Côte-Nord à joindre le réseau de bornes de recharge publique pour véhicule électrique. Qu'un montant de 6000 \$ sera alloué pour l'installation d'une borne de recharge électrique à la Maison du tourisme.

5. PROGRAMME CADENASSAGE

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

(Rés. 2015-0063)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve le programme de cadénassage de la Municipalité de Tadoussac.

6. SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

6.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DOSSIER 00021042-1-9500(09)-201310228

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

(Rés. 2015-0064)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour montant subventionné de 4000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

6.2 DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DOSSIER 00022140-1-95005(09) - 2014110419

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2015-0065)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour montant subventionné de 8000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports

7. FORMATION EMPLOI QUÉBEC (ASIM) SIGNATAIRE

Point annulé

8. MANDAT INSPECTION SOUS-MARINE (QUAI DE TADOUSSAC)

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'effectuer l'inspection sous-marine du quai de Tadoussac au printemps 2015;

CONSIDÉRANT QUE la somme nécessaire aux travaux est disponible dans le cadre de l'enveloppe fournie par Transports Canada lors du transfert du quai;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac a procédé à des demandes de soumission auprès de trois entreprises spécialisées dans le domaine;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0066)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac confie le mandat d'inspection sous-marine du quai de Tadoussac à l'entreprise Expertech Marine, au montant de 18 410\$, en respect avec le devis présenté et les instructions de l'ingénieur indépendant supervisant les opérations.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier.

QUE le tout soit payé à même le fonds du quai de Tadoussac (subvention du fédéral).

9. **MANDAT POUR PEINTURE (QUAI DE TADOUSSAC)**

Point reporté

10. **QUESTIONS DU PUBLIC**

(Rés. 2015-0067)

11. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la séance soit levée à 18h30.

Hugues Tremblay,
Maire

Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la Municipalité de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.